

PIED DE ROI

FICHE N° 16532

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -

Fabricant : fabricant non renseigné

Domaines : Physique

Sous-domaines :

Organisme : Association des Amis de la Fondation Seguin

Ville : Annonay

Modèle :

Matériaux : Bois, Métal

Description

L'instrument de mesure de longueur (pied de roi ?) est constitué d'une règle pliante en bois, avec charnière au milieu, deux embouts en métal aux extrémités, et deux échelles différentes pyrogravées sur une face et l'autre, de droite à gauche. D'un côté, l'instrument est gravé en centimètres, de l'autre en pouces. Des rivets métalliques au niveau de la charnière indique qu'un embout métallique y était probablement fixé initialement (manquant aujourd'hui). Deux clous situés sur le même bras, côté bas de l'instrument, permettaient de refermer l'instrument en le pliant, en s'insérant dans deux trous en vis-à-vis sur l'autre bras. Le bras est aujourd'hui déformé et ne permet plus de refermer l'instrument correctement.

Utilisation

C'est un instrument d'arpentage, pour mesurer des longueurs. Il était calé sur la longueur du pied du roi, celui de Charlemagne.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Pied de roi (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=26093>, consulté le 2026-04-22